

Equipement _____
 Feux de route 2/ CR + 2/ R (E)
 Feux de croisement CR (E) extérieurs
 Feux de position A (E) séparés
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (E)
 Clignoteurs §) av 1 (E) _____ 5 (E) ar 2a (E)
 Catadioptres av _____ ar I (E)
 Feux de gabarit av _____ ar _____
 Feux complément. _____
 Eclairage plaque 2 au centre, sous la pare-chocs
 Essuie-glace 2 balais avec/ sans lave-glace
 Avertisseurs NIPPON-DENSO 8651-ND-20 / 8652-ND-20
ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type T O Y O T A Celica 2000 GT
 Homologation _____
 N° CH 0790 61
 Carrosserie limousine
 Places total 4 avant 2
 Poids à vide 1105 Carburant B
 Charge utile _____ CV-impôt 10,02
 Poids total 1465 Cylindres 196B

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, sur l'aavent.
- +) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; des ceintures du type A r4 sont montées.
- +) Variante de pneus : 185/70 HR 14 910 (2,0) V-max 210 km/h voies inchangées
- §) Clignoteurs : des clignoteurs latéraux 5 (E) sont exigés pour compléter les angles de visibilité des clignoteurs avant.

A noter dans le permis de circulation:

- (code 102) charge utile du porte-bagages sur le toit max. 50 kg.

Voiture de tourisme

TOYOTA

Celica 2000 GT
(Liftback)

CH 0790 61

FICHE COMPLEMENTAIRE I

Complément du 30.8.1976 - Mi

Eclairage

Variante d'équipement : feux de route : 2/HCR (extérieurs) + 2/R (intérieurs)
feux de croisement : 2/HCR (extérieurs)

Complément du 23.05.78 à Frutigen - Ba

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M3, iA 3,909 = 77,75 dB/A
à proximité de l'échappement: 87 dB/A à 4350 t/min